

40 2018

**DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE SAINT FELIU D'AVALL
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille dix-huit et le cinq juin à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-FÉLIU D'AVALL, régulièrement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur Roger GARRIDO, Maire,

Les conseillers étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte.

Etaient présents : BALESTE Marie - BEAUD André BERGER Myriam - Albert BRUZY - CARBO Jean-Luc - CASES Michel - CAZALS Henri - ERRE Daniel - FRIEDERICK Marie Anne - ESPIRAC Hélène - GIRARD Guillaume- LAMARQUE André - LAMARQUE Marie-Josée - MUNIER Madeleine - NAVARRO Emmanuel - OMS Bruno - Christian PAGES - PORTA Annie - RIUBRUJENT Christiane - Frédéric SOL - SUELVES Sébastien

Absents : -

HOMS Christelle qui avait donné procuration à Daniel ERRE

Date de la convocation : 30/05/2018

Secrétaire de séance : GIRARD Guillaume

Objet : MODIFICATION DES TARIFS DU CENTRE DE LOISIRS POINT JEUNES

Monsieur le Maire propose de modifier les tarifs tels que ci-dessous proposés :

	Résidents sur la commune de St Féliu d'Avall			Non Allocataires	Résidents hors commune
	Allocataires CAF				
	QF de 0 à 450€	QF de 451€ à 900€	QF de 901€ et +		
Activités à la journée	4€	6€	10€	12€	15€
Mini Séjour	20€	25€	30€	35€	50€
Séjour Hiver	160€	170€	180€	190€	350€
Séjour été	70€	80€	90€	100€	200€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE les nouveaux tarifs du point jeunes.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations

Nombre de membres afférents au C.M : 23

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 23

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :

Publication et notification du :

Le Maire,



Roger GARRIDO.

TARIFS DU POINT JEUNES DE ST FELIU D'AVALL

(Mis à jour 05/06/18)



	Résidents sur la commune de St Féliu d'Avall			Résidents hors commune	
	Allocataires CAF		QF de 901€ et +	Non Allocataires	
	QF de 0 à 450€	QF de 451€ à 900€			
Activités à la journée	4€	6€	10€	12€	15€
Mini Séjour	20€	25€	30€	35€	50€
Séjour Hiver	160€	170€	180€	190€	350€
Séjour été	70€	80€	90€	100€	200€

TARIFS COTISATION ANNUELLE:

* 8 € pour les résidents de St Féliu d'Avall

* 15 € pour les non résidents

Le Maire,

Roger GARRIDO



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore